SUR UN MECANISME CTOI DE CERTIFICATION DES CAPTURES DE THONS TROPICAUX –PATUDO, LISTAO ET ALBACORE

SOUMISE PAR : UNION EUROPEENNE, 05 & 06 AVRIL 2013

Note explicative

Cette résolution a pour but d'appuyer la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion, d'améliorer le contrôle et la collecte des données ainsi que les recherches scientifiques concernant l'albacore, le patudo et le listao, cela en réponse à la pression exercée sur ces stocks dans l'océan Indien, à l'impact que les facteurs commerciaux ont sur ces ressources et ces pêcheries et au besoin de contrôler les flux de commercialisation afin de combattre la pêche illégale.

Cette résolution a également pour but de simplifier le régime actuel de documentation des captures, en particulier pour les CPC d'exportation. D'un côté, les résolutions 01/06 et 03/06, concernant le programme CTOI d'un document statistique pour le thon obèse seront remplacées par l'adoption de cette résolution et, d'un autre côté, le nouveau système de documentation des captures pourra être utilisé dans le cadre de la nouvelle réglementation de l'Union Européenne sur les pêches INN. Grâce à l'adoption de cette résolution, il ne sera plus nécessaire de fournir les documents relatifs aux deux législations mentionnées ci-dessus (Document statistique sur le patudo de la CTOI et Documentation des captures de l'UE).

La CTOI a adopté des mesures de conservation et de gestion pour les principales espèces-cibles sous son mandat, dans le but d'assurer la conservation et l'exploitation responsable de ces stocks, notamment en gelant la capacité de pêche des flottes qui exploitent ces stocks ainsi qu'en minimisant l'impact de la pêche illégale, non réglementée et non déclarée (INN) dans la zone de compétence de la CTOI. Les États du pavillon ont la responsabilité de s'assurer que leurs navires conduisent leurs activités de pêche d'une manière responsable et en respectant pleinement les mesures de conservation et de gestion de la CTOI.

De plus, il est nécessaire d'améliorer et de contrôler strictement toutes les composantes concernant les pêcheries de patudo, de listao et d'albacore. Les États du port restent responsables de la promotion de l'efficacité des mesures de conservation et de gestion adoptées par les organisations régionales de gestion des pêches. Par ailleurs, les États importateurs ont un rôle complémentaire concernant le contrôle des captures réalisées dans la zone de compétence de la CTOI, en s'assurant du respect des mesures de conservation et de gestion de la CTOI. Il est nécessaire d'établir un suivi effectif des prises, depuis leur point de capture jusqu'à leur commercialisation finale.

Conformément au droit international, notamment en ce qui concerne l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), il est nécessaire de s'assurer que toutes les prises réalisées dans la zone de compétence de la CTOI et arrivant sur les marchés des CPC sont capturées d'une manière qui ne diminue pas l'efficacité des mesures de conservation et de gestion de la CTOI.

Afin d'assurer la cohérence, notamment avec les mesures de gestion adoptées par d'autres ORGP, et pour améliorer les résultats des mesures de la CTOI ayant pour objectif la conservation et la gestion des stocks de thons tropicaux, il est recommandé de mettre en place un nouveau système de documentation des captures qui contribuera à une meilleure gestion de ces stocks.

Indian Ocean Tuna Commission
Commission des Thons de l'Océan Indien
iotc ctoi

RESOLUTION 13/XX

SUR UN MECANISME CTOI DE CERTIFICATION DES CAPTURES DE THONS TROPICAUX –PATUDO, LISTAO ET ALBACORE

La Commission des thons de l'océan Indien (CTOI),

RECONNAISSANT l'impact que les facteurs commerciaux ont sur la pêcherie ;

PRENANT EN COMPTE les mesures de conservation et de gestion que la CTOI a adoptées pour l'océan Indien ;

PRÉOCCUPÉE par l'impact de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) dans la zone de compétence de la CTOI ;

RAPPELANT les responsabilités des États du pavillon qui doivent veiller à ce que leurs navires réalisent leurs activités de pêche d'une manière responsable, dans le respect intégral des mesures de gestion et de conservation de la CTOI ;

CONSTATANT que toutes les composantes impliquées dans les pêcheries de patudo, de listao et d'albacore doivent faire l'objet d'un contrôle strict et renforcé ;

CONSCIENTE du rôle des États dans l'efficacité des mesures de gestion adoptées par les organisations régionales de gestion des pêches ;

SOULIGNANT le rôle complémentaire qu'ont également les États importateurs dans le contrôle des lots de patudo, de listao et d'albacore afin de garantir l'application des mesures de conservation et de gestion de la CTOI ;

RECONNAISSANT que pour améliorer le contrôle effectif des mouvements de patudo, de listao et d'albacore, il est nécessaire d'établir un strict suivi du produit au cours de l'ensemble de la filière, depuis le lieu de capture jusqu'à son marché d'importation final ;

S'ENGAGEANT à prendre des mesures conformes au droit international, notamment vis-à-vis de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dans le but de s'assurer que les patudos, listaos et albacores qui pénètrent sur les marchés des parties contractantes ou des parties coopérantes non contractantes de la CTOI (CPC) sont capturés dans la zone de compétence de la CTOI d'une manière qui n'affaiblit pas l'efficacité des mesures de conservation et de gestion de la CTOI ;

SOULIGNANT que l'adoption de la présente mesure vise à appuyer la mise en œuvre des mesures de gestion et de conservation, ainsi que la recherche scientifique concernant le patudo, le listao, et l'albacore sous mandat de la CTOI ;

ADOPTE ce qui suit conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'Article IX de l'Accord portant création de la CTOI.

1ère PARTIE

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Chaque partie contractante et partie coopérante non contractante (désignée ci-après « CPC ») devra prendre les mesures nécessaires visant à mettre en œuvre un Mécanisme CTOI de certification des captures de patudo, de listao et d'albacore afin d'améliorer la traçabilité des patudos, listaos et albacores.

2. Aux fins de ce mécanisme :

   a) « exportation » signifie :

      Tout mouvement de patudo, de listao ou d'albacore, dans sa forme capturée ou transformée, capturé dans la zone de compétence de la CTOI (ci-après appelée « zone CTOI ») par un navire battant

pavillon d'une CPC vers la zone d'une autre CPC ou d'une partie non-coopérante de la CTOI, ou à partir des lieux de pêche vers la zone d'une CPC autre que la CPC du pavillon du navire de pêche ou vers la zone d'une partie non-coopérante de la CTOI.

b) « importation » signifie :

Toute introduction, y compris dans le but de transborder, de patudo, de listao ou d'albacore capturé dans la zone CTOI, dans sa forme capturée ou transformée, dans la zone d'une CPC autre que la CPC dont le navire de pêche arbore le pavillon.

c) « réexportation » signifie :

Tout mouvement de patudo, de listao ou d'albacore capturé dans la zone CTOI, dans sa forme capturée ou transformée, à partir de la zone d'une CPC dans laquelle il avait préalablement été importé.

d) « lot » signifie :

Des produits de patudo, de listao ou d'albacore qui sont soit envoyés simultanément d'un exportateur à un destinataire soit couverts par un même document de transport correspondant à leur expédition d'un exportateur à un destinataire.

e) « Autorité compétente » signifie :

Toute autorité publique, institution publique et/ou fonctionnaire habilité à attester de la véracité des informations contenues dans les documents prévus par cette résolution et à vérifier de tels documents.

f) « CPC du pavillon » signifie :

La CPC dont le navire bat le pavillon.

2e PARTIE

CERTIFICAT DE CAPTURE POUR LE PATUDO, LE LISTAO ET L'ALBACORE

3. Chaque lot de patudo, de listao ou d'albacore, importé dans la zone ou exporté ou réexporté à partir de la zone d'une CPC devra être accompagné d'un Certificat de capture pour le patudo, le listao ou l'albacore (« TTSCC ») complété et validé, et, le cas échéant, d'un certificat de réexportation pour le patudo, le listao ou l'albacore (« TTSRC ») validé. Ces documents serviront à certifier que les captures ont été faites par un ou des navires de pêche dans le respect des mesures de conservation et de gestion de la CTOI. Toute importation, exportation ou réexportation de patudo, de listao ou d'albacore dépourvue d'un TTSCC ou d'un TTSRC complété et validé sera interdite.

4. Chaque formulaire TTSCC devra porter un numéro unique d'identification de document. Les numéros de document devront être spécifiques à la CPC du pavillon.

5. Des copies des TTSCC devront accompagner les parties exportées des lots divisés ainsi que les produits transformés, en utilisant le numéro unique de document du TTSCC original, afin d'assurer la traçabilité.

6. Les CPC devront conserver des copies des documents délivrés ou reçus pendant au moins deux ans.

7. L'exportation, l'importation et la réexportation de parties de poissons autres que la chair (à savoir les têtes, les yeux, la laitance, les viscères et les queues…) seront exemptées des conditions de la présente mesure.

8. Les capitaines des navires de pêche, leurs représentants autorisés, les représentants autorisés de la CPC du pavillon, ou l'exportateur devront compléter le TTSCC, si possible sous forme électronique, en fournissant les informations requises dans les sections appropriées et en solliciter la validation, conformément au paragraphe 10, chaque fois qu'aura lieu une exportation de produits de patudo, de listao ou d'albacore.

9. Un TTSCC complété et validé devra inclure les informations identifiées dans les formulaires de l'**Annexe I** ci-jointe. Dans le cas où une section du modèle de TTSCC n'offre pas assez de place pour suivre complètement le cheminement des patudos, listaos ou albacores depuis la capture jusqu'à l'importation finale, la section concernée pourra être développée selon les besoins et jointe en annexe.

10. a) Le TTSCC sera validé par l'autorité compétente de la CPC du pavillon.

b) L'autorité compétente de la CPC du pavillon validera le TTSCC pour tous les produits de patudo, de listao ou d'albacore seulement une fois que toutes les informations contenues dans le TTSCC se seront avérées exactes, après vérification du lot, et seulement lorsque ces produits respecteront les dispositions pertinentes des mesures de conservation et de gestion.

11. Lorsque les captures de patudo, de listao ou d'albacore sont transbordées ou débarquées en vrac, les autorités compétentes de la CPC du pavillon réaliseront une validation complémentaire de la section 3 « Poids débarqué vérifié » du certificat de captures, selon la composition spécifique.

12. Lorsque les quantités de patudo, de listao ou d'albacore capturées et débarquées sont inférieures à 1 tonne ou trois poissons, le livre de pêche ou le bordereau de vente pourra être utilisé comme TTSCC temporaire, dans l'attente de la validation du TTSCC dans un délai de sept jours et avant l'exportation.

3e PARTIE

CERTIFICAT DE CAPTURE SIMPLIFIÉ – PATUDO, LISTAO ET ALBACORE

13. Cette section s'appliquera aux navires de pêche des CPC

a) d'une longueur hors-tout inférieure à 12 m sans engin remorqué ; ou

b) d'une longueur hors-tout inférieure à 8 m avec engin remorqué ; ou

c) sans superstructure ; ou

d) de moins de 20TB mesuré.

14. Les captures des navires de pêche des CPC concernés par le paragraphe 13 qui sont seulement débarquées dans la CPC du pavillon et qui forment un lot pourront être accompagnées d'un certificat de capture simplifié (ci-après appelé « TTSCC simplifié ») au lieu d'un TTSCC.

15. Le TTSCC simplifié contiendra toutes les informations spécifiées dans le format présenté en Annexe V et devra être validé par l'autorité compétente de la CPC du pavillon.

4e PARTIE

CERTIFICATS DE RÉEXPORTATION POUR LE PATUDO, LE LISTAO ET L'ALBACORE

16. Chaque CPC devra s'assurer que chaque lot de patudo, de listao ou d'albacore qui est réexporté à partir de sa zone est accompagné d'un TTSRC validé.

17. L'opérateur qui est responsable de la réexportation devra compléter le TTSRC en soumettant l'information requise dans les sections pertinentes et demander sa validation pour l'envoi de patudo, de listao ou d'albacore devant être réexporté. Le TTSRC complété devra être accompagné d'une copie du TTSCC validé concernant les produits de patudo, de listao ou d'albacore préalablement importés.

18. Le TTSRC devra être validé par l'autorité compétente de la CPC de réexportation.

19. La CPC de réexportation devra valider le TTSRC pour tous les produits de patudo, de listao ou d'albacore uniquement lorsque :

a) toutes les informations incluses dans le TTSRC se sont avérées exactes,

b) le(s) TTSCC validé(s) soumis en appui au TTSRC a(ont) été accepté(s) pour l'importation des produits déclarés sur le TTSRC,

c) les produits devant être réexportés sont entièrement ou partiellement les mêmes produits que ceux figurant sur le(s) TTSCC validé(s), et

d) une copie du(des) TTSCC est jointe au TTSRC validé.

20. Le TTSRC validé devra inclure les informations identifiées dans l'**Annexe II** ci-jointe.

5e PARTIE

PRODUITS TRANSFORMÉS

21. Avant de pouvoir réexporter des produits correspondant à un lot unique et qui ont été transformés dans la CPC de réexportation en utilisant du patudo, du listao ou de l'albacore importé d'un pays tiers autre que la CPC de réexportation, la CPC de réexportation s'assurera que le TTSRC est accompagné d'une ou plusieurs déclarations de transformation établies par l'usine de transformation et validées par les autorités compétentes. La déclaration de transformation devra suivre le formulaire présenté en **Annexe III**.

22. Lorsqu'une CPC exporte des produits transformés, capturés par des navires de pêche battant son pavillon, il ne sera pas nécessaire de soumettre de déclaration de transformation.

6e PARTIE

TRANSMISSION ET VÉRIFICATION

23. Chaque CPC devra transmettre, si possible électroniquement, une copie de tous les TTSCC ou TTSRC validés dans les quinze jours ouvrables suivant la date de validation, ou sans délai lorsque la durée de transport escomptée ne devrait pas dépasser quinze jours ouvrables, comme suit :

    a) aux autorités compétentes de la CPC dans laquelle le patudo, le listao ou l'albacore sera importé ; et

    b) au Secrétariat de la CTOI.

24. a) Le Secrétariat de la CTOI devra extraire des TTSCC ou TTSRC validés, qui ont été transmis conformément aux dispositions du paragraphe 23 ci-dessus, les informations marquées d'une astérisque dans les formulaires de l'**Annexe I** ou de l'**Annexe II,** et saisir ces informations dans une base de données dans la section protégée par mot de passe de son site Web, dès que cette opération sera réalisable.

    b) Lorsqu'il le sollicitera, le Comité scientifique devra avoir accès aux informations de capture contenues dans la base de données, sauf aux noms des navires.

25. a) Chaque CPC devra s'assurer que ses autorités compétentes prennent des mesures afin d'identifier chaque lot de patudo, de listao ou d'albacore importé dans, exporté ou réexporté de sa zone et sollicitent et examinent le(s) TTSCC, TTSCC simplifié(s) ou TTSRC, validé(s), ainsi que la documentation y afférente pour chaque lot de patudo, de listao ou d'albacore.

    c) Lesdites autorités compétentes pourront également examiner le contenu du lot afin de vérifier l'information incluse dans le(s) TTSCC, TTSCC simplifié(s) ou TTSRC et les documents connexes et, si nécessaire, devront réaliser des vérifications auprès des opérateurs concernés.

26. Si, à la suite des examens ou des vérifications réalisés en vertu du paragraphe 25 ci-dessus, un doute existe en ce qui concerne l'information incluse dans un TTSCC, TTSCC simplifié ou TTSRC, la CPC d'importation finale et la CPC dont les autorités compétentes ont validé le(s) TTSCC, TTSCC simplifié(s) ou TTSRC devront coopérer pour éclaircir ces doutes.

27. Si une CPC prenant part au commerce du patudo, du listao ou de l'albacore identifie un lot dépourvu de TTSCC ou de TTSCC simplifié valide, elle devra le notifier à la CPC exportatrice et à la CPC du pavillon, si celle-ci est connue.

28. Dans l'attente des examens ou vérifications prévus au paragraphe 25, visant à confirmer que le lot de patudo, de listao ou d'albacore respecte les exigences de la présente mesure et de toute autre mesure pertinente adoptée par la CTOI, les CPC ne devront pas le libérer aux fins de l'importation ou de l'exportation.

29. Si une CPC, à la suite des examens ou des vérifications prévus au paragraphe 23 ci-dessus, et en consultation avec les autorités de validation concernées, détermine qu'un TTSCC, TTSCC simplifié ou TTSRC n'est pas valide, l'importation, l'exportation ou la réexportation des produits du patudo, du listao ou de l'albacore concernés seront interdites.

30. La Commission demandera aux non-CPC qui prennent part à l'importation, à l'exportation ou à la réexportation du patudo, du listao ou de l'albacore de coopérer à la mise en œuvre du Mécanisme de certification des captures et de soumettre à la Commission les données obtenues de cette mise en œuvre.

7e PARTIE

TRANSMISSION DES DONNÉES

31. a) Les CPC qui valident des TTSCC et/ou les TTSCC simplifiés concernant les navires battant leur pavillon et/ou des TTSRC, devront notifier au Secrétariat les noms et adresses complètes de leurs autorités compétentes. Si la législation nationale d'une CPC exige qu'une telle validation soit accordée sur une base individuelle, alors seront également transmis au Secrétariat de la CTOI les noms, titres et signatures des autorités compétentes autorisées à titre individuel à valider, ainsi qu'un exemple d'application de leur sceau ou tampon.

b) Cette notification devra indiquer la date à laquelle cette habilitation est entrée en vigueur. Une copie des dispositions adoptées dans la législation nationale aux fins de la mise en œuvre du Mécanisme de certification des captures pour le patudo, le listao et l'albacore devra être soumise conjointement à la notification initiale. Des informations détaillées et actualisées sur les officiels des autorités de validation et les dispositions nationales devront être communiquées au Secrétariat de la CTOI en temps opportun.

32. a) L'information transmise par notification au Secrétariat de la CTOI concernant les autorités compétentes et leurs fonctionnaires devra être incluse dans la base de données relative à la validation, publiée sur une page Web protégée par mot de passe, maintenue par le Secrétariat de la CTOI. La liste des CPC ayant notifié leurs autorités compétentes, leurs fonctionnaires et les dates d'entrée en vigueur de leur accréditation, devront être publiées sur une page en libre accès du site Web maintenu par le Secrétariat de la CTOI.

b) Les CPC sont encouragées à accéder à cette information en vue d'aider à la vérification de la validation des TTSCC, TTSCC simplifiés et TTSRC.

33. Chaque CPC devra notifier le Secrétariat de la CTOI des points de contact (nom, adresse complète et courriel des autorités) qui devraient être prévenus lorsque des questions se posent en ce qui concerne les TTSCC, TTSCC simplifiés ou TTSRC.

34. Les CPC devront transmettre au Secrétariat de la CTOI les notifications prévues aux paragraphes 31, 32 et 33, si possible par voie électronique.

35. a) Chaque année, les CPC devront transmettre un rapport au Secrétariat de la CTOI, avant le 1er octobre pour la période allant du 1er juillet de l'année précédente au 30 juin de l'année en cours aux fins de la soumission des informations décrites à l'**Annexe IV**.

b) Le Secrétariat de la CTOI devra publier ces rapports sur la partie protégée par mot de passe du site Web de la CTOI, dès que cette opération sera réalisable. Lorsqu'il le sollicitera, le Comité scientifique devra avoir accès aux rapports soumis au Secrétariat de la CTOI.

36. Les CPC envisageront la mise en œuvre d'un mécanisme de certification des captures électronique intégré durant la session plénière de la CTOI en 2016, en vue de compléter et de progressivement remplacer la version papier.

37. Cette résolution remplace la *Résolution 01/06 Concernant le programme CTOI d'un document statistique pour le thon obèse* et la Résolution 03/03 *Concernant l'amendement des formulaires des documents statistiques de la CTOI*.

Annexe I
Certificat CTOI de capture de thons tropicaux –patudo, listao et albacore

CERTIFICAT DE CAPTURE DE LA CTOI
IOTC CATCH CERTIFICATE

Numéro de document* *Document number*	

1. Autorité de validation *Validating Authority*

Nom *Name*	
Adresse *Address*	
Tel. :	**e-mail :**
Fax :	

2. Navire de pêche *Fishing Vessel*

Nom du navire de pêche* *Fishing Vessel Name*		
Pavillon*, port d'attache et numéro d'immatriculation *Flag - Home Port and Registration Number*		
Indicatif d'appel *Call Sign*		**Nº OMI/Lloyd** (le cas échéant) *IMO/Lloyd's Number (if issued)*
Nº de la licence de pêche *Fishing licence No.*	**Date de fin de validité** *Valid to*	**Nº Inmarsat, nº fax, nº téléphone, adresse de courrier électronique** (le cas échéant) *Inmarsat No. Telefax No. Telephone No. E-mail address (if issued)*

3. DESCRIPTION DU PRODUIT (voir page suivante) *Description of Product (See next page)*

4. MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION APPLICABLES *Applicable conservation and management measures*

Références des mesures de conservation et de gestion applicables *References of applicable conservation and management measures*

5. CAPITAINE DU NAVIRE *Master of fishing vessel*

Nom du capitaine du navire de pêche *Name of master of fishing vessel*	**Signature** *Signature*	**Cachet** *Seal*

CERTIFICAT DE CAPTURE DE LA CTOI
IOTC CATCH CERTIFICATE

3. DESCRIPTION DU PRODUIT *Description of Product*

Espèce* *Species*	**Code produit** *Product code*	**Zone(s) et dates de capture*** *Catch area(s) and dates*	**Poids vif estimé (kg)*** *Estimated live weight (kg)*	**Poids à débarquer estimé (kg)** *Estimated weight to be landed (kg)*	**Poids débarqué vérifié (kg), le cas échéant** *Verified Weight Landed (kg) where appropriate*	**Type de transformation autorisé à bord** *Type of processing authorised on board*

CERTIFICAT DE CAPTURE DE LA CTOI
IOTC CATCH CERTIFICATE

6. DÉCLARATION DE TRANSBORDEMENT EN MER ***Declaration of Transhipment at Sea***

Nom du capitaine du navire de pêche ***Name of Master of Fishing vessel***		**Signature** ***Signature***	**Date** ***Date***
Date du transbordement ***Transhipment Date***	**Zone du transbordement** ***Transhipment Area***	**Position du transbordement** ***Transhipment Position***	**Poids estimé (kg)** ***Estimated weight (kg)***
Capitaine du navire receveur ***Master of Receiving Vessel***		**Signature** ***Signature***	
Nom du navire ***Vessel Name***		**Indicatif d'appel** ***Call Sign***	**Nº OMI/Lloyds (le cas échéant)** ***IMO/Lloyds Number (if issued)***

7. AUTORISATION DE TRANSBORDEMENT DANS UNE ZONE PORTUAIRE ***Transhipment authorisation within a port area***

Nom ***Name***	**Autorité** ***Authority***	**Signature** ***Signature***
Adresse ***Address***	**Tél.**	
Port de débarquement ***Port of Landing***	**Date de débarquement** ***Date of Landing***	**Cachet** ***Seal***

8. EXPORTATEUR ***Exporter***

Nom et adresse de l'exportateur ***Name and address of Exporter***		
Signature ***Signature***	**Date** ***Date***	**Cachet** ***Seal***

9. VALIDATION PAR L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT DE PAVILLON ***Flag State Authority Validation***

Nom / Titre ***Name/Title***		
Signature ***Signature***	**Date** ***Date***	**Cachet** ***Seal***

10. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT : voir Appendice I / ***TRANSPORT DETAILS: See Appendix I***

CERTIFICAT DE CAPTURE DE LA CTOI
IOTC CATCH CERTIFICATE

APPENDICE I. INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT
APPENDIX I. TRANSPORT DETAILS

11. INFORMATIONS SUR L'IMPORTATEUR / IMPORTER INFORMATION

Entreprise/*Company*	**Point d'importation / *Point of Import*** **(Ville, Pays, État / *City, Country, State*)**
Adresse / *Address*	
Date (jj/mm/aa *dd/mm/yy*)	**Signature de l'exportateur** ***Exporter Signature***
Pays d'exportation **Port / aéroport / autre lieu de départ** ***Country of exportation*** ***Port/airport/other place of departure***	

12. AUTORITÉ DE CONTRÔLE DES IMPORTATIONS / *IMPORT CONTROL-AUTHORITY*

Lieu/*Place*:	**Importation autorisée(*)** ***Importation authorised***	**Importation suspendue(*)** ***Importation suspended***	**Vérification demandée le** ***Verification requested-date*:**
Déclaration de douanes (si délivrée) ***Customs declaration (if issued)***	**Numéro/*Number***	**Date**	**Lieu/*Place***

(*) Cocher la case concernée / *Tick as appropriate*

CERTIFICAT DE CAPTURE DE LA CTOI
IOTC CATCH CERTIFICATE

INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT / *TRANSPORT DETAILS*

1. Pays d'exportation / *Exporting country**

2. Signature de l'exportateur/*Exporter Signature*

Port/aéroport/autre lieu de départ
Port/airport/other place of departure

Nom ***Name***	**Adresse** ***Address***	**Signature** ***Signature***

Nom et pavillon du navire ***Vessel name and flag***	**Numéro(s) du ou des conteneurs** ***Container number(s)***
Numéro de vol, numéro de lettre de transport aérien ***Flight number/airway bill number***	
Nationalité et numéro d'immatriculation du camion ***Truck nationality and registration number***	
Numéro de lettre de voiture ferroviaire ***Railway bill number***	
Autres documents de transport ***Other transport document***	

Annexe II

Certificat CTOI de réexportation de thons tropicaux –patudo, listao, albacore

Certificat CTOI de réexportation de thons tropicaux –patudo, listao, albacore
IOTC tropical tuna – bigeye, skipjack, yellowfin re-export certificate

Numéro du document* *Document Number*:*

SECTION RÉEXPORTATION *RE-EXPORT SECTION*
1. PAYS/ENTITÉ/ ENTITÉ DE PÊCHE DE RÉEXPORTATION *RE-EXPORTING COUNTRY/ENTITY/FISHING ENTITY*:

2. LIEU DE RÉEXPORTATION* / *POINT OF RE-EXPORT**

3. DESCRIPTION DES THONS TROPICAUX IMPORTÉS *DESCRIPTION OF IMPORTED TROPICAL TUNA*

Type de produit *Product Type*		Poids net (kg)* *Net weight (kg)**	CPC du pavillon *Flag CPC**	Date importation* *Date of import**	TTSCC No*
F/FR	RD/GG/DR/FL/OT				

4. DESCRIPTION DES THONS TROPICAUX DESTINÉS À LA RÉEXPORTATION
DESCRIPTION OF TROPICAL TUNA FOR RE-EXPORT

Type de produit* *Product Type**		Poids net (kg)* *Net weight (kg)**	Numéro TTSCC correspondant à la section 3. *CorrespondingTTSCC number from section 3.*
F/FR	RD/GG/DR/FL/OT		

F= Frais *Fresh*, FR= Surgelé *Frozen*, RD= Poids vif *Round*, GG=Eviscéré & sans branchie *Gilled & Gutted*, DR= Poids manipulé *Dressed*, FL=Filet, OT=Autres *Others* (Décrire le type de produit *Describe the type of product*):

ETAT DE DESTINATION* STATE OF DESTINATION*:

5. CERTIFICAT DU RÉEXPORTATEUR *RE-EXPORTER STATEMENT*:
Je certifie que l'information ci-dessus est, à mon vu et su, complète, véridique et correcte.
I certify that the above information is complete, true and correct to the best of my knowledge and belief.

Nom *Name* **Adresse *Address*** **Signature** **Date**

6. VALIDATION DU GOUVERNEMENT *GOVERNMENT VALIDATION*
Je déclare valide l'information ci-dessus, qui est, à mon vu et su, complète, véridique et correcte.
I validate that the above information is complete, true and correct to the best of my knowledge and belief.

Nom & poste *Name & Title* **Signature** **Date** **Cachet du Gouvernement *Government Seal***

SECTION IMPORTATION *IMPORT SECTION*
7. CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR *IMPORTER STATEMENT*:
Je certifie que l'information ci-dessus est, à mon vu et su, complète, véridique et correcte.
I certify that the above information is complete, true and correct to the best of my knowledge and belief.

Certificat de l'importateur *Importer Certification*

Nom *Name* **Addresse Adress** **Signature** **Date**

Point final d'importation* *final* point of import: Ville *City* **Etat/Province *State/Province*** **CPC**

NOTE : Si ce document est rempli dans une autre langue que le français, veuillez y joindre la traduction en français
NOTE : Le document de transport valide et les copies des TTSCC devront être joints.
NOTE: if a language other than English is used in completing this form, please attach the English translation to this form.
NOTE: Valid transport documents and copies of TTSCC shall be attached.

Annexe III

DÉCLARATION DE L'USINE DE TRANSFORMATION *STATEMENT BY THE PROCESSING PLANT*.

Je confirme que les produits de la pêche transformés: … (description des produits et codes de la nomenclature combinée) sont issus de captures importées au titre du ou des certificat(s) de capture suivant(s)

I confirm that the processed fishery products: (product description and Combined Nomenclature code) have been obtained from catches imported under the following catch certificate(s):

Numéro du certificat de capture **Catch certificate number**	**Nom(s) et pavillon(s) du (des) navire(s)** **Vessel name(s) and flag(s)**	**Date(s) de validation** **Validation date(s)**	**Description de la capture** **Catch description**	**Poids débarqué total (kg)** **Total landed weight (kg)**	***Capture transformée (kg)*** **Catch processed (kg)**	***Produits de la pêche transformés (kg)*** **Processed fishery product (kg)**

Nom et adresse de l'usine de transformation
Name and address of the processing plant:
……..
…….
Nom et adresse de l'exportateur (s'ils diffèrent de ceux de l'usine de transformation) :
Name and address of the exporter (if different from the processing plant):
…….
…….
Numéro d'agrément de l'usine de transformation :
Approval number of the processing plant:
…….

Numéro et date du certificat sanitaire :
Health certificate number and date:
…….

Responsable de l'usine de transformation **Signature :** **Date :** **Lieu :**
Place:

Responsible person of the processing plant :

Approbation par l'autorité compétente :
Endorsement by the competent authority:
..……..

Agent : **Official:**	**Signature et cachet :** **Signature and seal:**	**Date :**	**Lieu :** **Place:**

Annexe IV

Rapport sur la mise en œuvre du Mécanisme CTOI de certification des captures de thons tropicaux – patudo, listao et albacore

CPC déclarante :

Période de référence: 1er juillet [2XXX] - 30 juin [2YYY]

1. Informations extraites des TTSCC

- nombre de TTSCC validés ;
- nombre de TTSCC validés reçus ;
- quantité totale de produits du patudo, du listao et de l'albacore importés, exportés ou réexportés, décomposée par CPC d'origine, de réexportation ou de destination, zones de pêche et engins de pêche ;
- nombre de vérifications de TTSCC demandées à des CPC tierces et résumé des résultats ;
- nombre de demandes de vérification de TTSCC reçues de CPC tierces et résumé des résultats ;
- nombre total de lots de patudo, listao et albacore importés, sujets à une décision d'interdiction, décomposé par produits, nature de l'opération (importation, exportation, réexportation), motifs de l'interdiction et CPC et non-membres d'origine ou de destination.

2. Information sur les cas relevant du paragraphe 23 de la section IV

- nombre de cas
- quantité totale de patudo, listao et albacore, décomposée par produits, nature de l'opération (importation, exportation, réexportation), CPC ou autres pays mentionnés au paragraphe 23 de la section IV ci-dessus.

Annexe V
Certificat de capture simplifié de la CTOI

CERTIFICAT DE CAPTURE SIMPLIFIÉ DE LA CTOI
IOTC SIMPLIFIED CATCH CERTIFICATE

Numéro de document/Document number	

1. AUTORITÉ DE VALIDATION/VALIDATING AUTHORITY

Nom/Name	
Adresse/Address	
Tel.:	**e-mail:**
Fax:	

2. DESCRIPTION DES PRODUIT/DESCRIPTION OF PRODUCTS

Espèce/Species	Code produit/Product code	Poids débarqué vérifié (kg) le cas échéant / Verified Weight Landed (kg) where appropriate

3. MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION APPLICABLES/APPLICABLE CONSERVATION AND MANAGEMENT MEASURES

Références des mesures de conservation et de gestion applicables/References of applicable conservation and management measures

4. LISTE DES NAVIRES QUI ONT FOURNI LES CAPTURES ET QUANTITÉS POUR CHAQUE NAVIRE (voir page suivante) / LIST OF VESSELS THAT HAVE PROVIDED CATCHES AND THE QUANTITIES BY EACH VESSEL (See next page)

5. EXPORTATEUR/EXPORTER

Nom, adresse, tél. et fax de l'exportateur/Name, address, tel. and fax of Exporter		
Signature	**Date**	**Cachet Stamp/seal**

6. VALIDATION PAR L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT DE PAVILLON / FLAG STATE AUTHORITY VALIDATION

Nom/Titre Name/Title		
Signature/Signature	**Date**	**Cachet, sceau / Stamp, seal**

7 INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT (voir Appendice I) / TRANSPORT DETAILS (see Appendix I)

8. CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR/IMPORTER DECLARATION

Nom et adresse de l'importateur/Name and address of Importer			
Signature	**Date**	**Cachet, sceau / Stamp, seal**	**Code produit NC / Product CN Code**

9. AUTORITÉ DE CONTRÔLE DES IMPORTATIONS / IMPORT CONTROL AUTHORITY

Nom/Titre/Lieu ***Name/Title/Place***	**Situation de l'importation** *(cocher)* ***Status of importation*** *(mark as appropriate)* **Autorisée / suspendue** ***Authorised / Suspended***		**Vérification demandée le** ***Verification requested -date*****:**
Déclaration de douane (si delivrée) ***Customs declaration (if issued)***	**Numéro/Number**	**Date**	**Lieu/Place**

CERTIFICAT DE CAPTURE SIMPLIFIÉ DE LA CTOI
IOTC SIMPLIFIED CATCH CERTIFICATE

4. LISTE DE NAVIRES/LIST OF VESSELS

Liste numéro/List no:…….. **Page/Page: (…… / ……)**

Numéro du certificat de capture/Catch Certificate no:
Exportateur/Exporter:

Liste de navires/Vessels list

No.	**Nom du navire/Name of the vessel**	**Numéro d'immatriculation/Registration number**	**Produit/Product**	**Quantité (kg)/Quantity (kg)**
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
			Total:	

Signature et cachet de l'exportateur/Signature and seal/stamp of the exporter:

Autorité de validation de l'État du pavillion/Flag State Validating Authority

Nom/titreName/title	Date et signature/Date and Signature	CachetSeal/stamp

CERTIFICAT DE CAPTURE SIMPLIFIÉ DE LA CTOI
IOTC SIMPLIFIED CATCH CERTIFICATE

APPENDICE I. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT/ APPENDIX I. TRANSPORT DETAILS

1. Pays d'exportation/Exporting country:	**Port/aeroport/autre lieu de depart Port/airport/other place of departure**	
2. Signature de l'exportateur / Exporter Signature		
Nom/Name	**Adresse/Address**	**Signature/Signature**
Nom et pavillon du navire/Vessel name and flag	**Numéro(s) du ou des conteneurs/Container number(s)**	
Numéro de vol/numéro de lettre de transport aerien Flight number/airway bill number		
Nationalité et numéro d'immatriculation du camion / Truck nationality and registration number		
Numéro de lettre de voiture ferroviaire / Railway bill number		
Autres documents de transport / Other transport document		

CERTIFICAT DE RÉEXPORTATION SIMPLIFIÉ DE LA CTOI
IOTC SIMPLIFIED REEXPORT CERTIFICATE

Numéro du document/Document Number:

SECTION RÉEXPORTATION / RE-EXPORT SECTION
1. PAYS, ENTITÉ, ENTITÉ DE PÊCHE DE RÉEXPORTATION / RE-EXPORTING COUNTRY, ENTITY, FISHING ENTITY:

2. LIEU DE RÉEXPORTATION POINT OF RE-EXPORT

3. DESCRIPTION DES THONS TROPICAUX IMPORTÉS / DESCRIPTION OF IMPORTED TROPICAL TUNA

Type de produit / Product Type		Poids net (kg) Net weight (kg)	CPC de pavillion Flag CPC	Date d'importation Date of import	TTSCC No*
F/FR	RD/GG/DR/FL/OT				

4. DESCRIPTION DES THONS TROPICAUX DESTINÉS À LA RÉEXPORTATION
DESCRIPTION OF PRODUCTS FOR RE-EXPORT

Type de produit Product Type		Poids net (kg) Net weight (kg)	Numéro TTSCC correspondant à la section 3 Corresponding TTSCC number from section 3.
F/FR	RD/GG/DR/FL/OT		

F= Frais Fresh, FR= Surgele Frozen, RD= Poids vif Round, GG= Éviscéré & sans branchie Gilled & Gutted, DR= Poids manipulé Dressed, FL=Filet, OT= Autres Others (Décrire le type de produit Describe the type of the product):

* ÉTAT DE DESTINATION STATE OF DESTINATION:

5. CERTIFICAT DU RÉEXPORTATEUR RE-EXPORTER STATEMENT:
Je certifie que l'information ci-dessus est, a mon vu et su, complète, véridique et correcte
I certify that the above information is complete, true and correct to the best of my knowledge and belief.

Nom Name **Adresse Address** **Signature Signature** **Date Date**

6. VALIDATION DU GOUVERNEMENT GOVERNMENT VALIDATION
Je déclare valide l'information ci-dessus, qui est a mon vu et su, complète, véridique et correcte
I validate that the above information is complete, true and correct to the best of my knowledge and belief.

Nom & poste **Signature** **Date** **Cachet du gouvernement**
Name & Title **Signature** **Date** **Government Stamp/seal**

SECTION IMPORTATION IMPORT SECTION
7. CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR IMPORTER STATEMENT:

Je certifie que l'information ci-dessus est, a mon vu et su, complète, véridique et correcte.
I certify that the above information is complete, true and correct to the best of my knowledge and belief.

Certificat de l'importateur Importer Certification

Nom/Name **Adresse/Address** **Signature/Signature** **Date/Date**

Point final d'importation Final point of import: City **Etat/Province State/Province** **CPC**

NOTE: Si ce document est rempli dans une autre langue que le français, veuillez y joindre la traduction en français.
NOTE: Le document de transport valide et les copies des TTSCC devront être joints.
NOTE: if a language other than English is used in completing this form, please attach the English translation to this form.
NOTE: Valid transport documents and copies of TTSCC shall be attached.